



# Rapport de dépenses

**Le SELR doit à :**

Nom et prénom: \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Date	Activité et lieu	Frais de représentation	Frais de séjour	Frais de repas	Nombre de kilomètres	Frais de transport 0,55\$/km 0,61 \$/km Covoiturage	Frais divers	Total
								<b>TOTAL :</b>

Date: \_\_\_\_\_

Approuvé par le président : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Approuvé par le trésorier : \_\_\_\_\_

# Régime de remboursement de dépenses

## Membres du Conseil d'administration

- Montant mensuel versé sans réclamation : 212,30 \$ (2.8 % de l'échelon 14)
- Secrétaire-trésorier : 265,40 \$ (3.5 % de l'échelon 14)
- Frais de repas lors des réunions du C.A. : 25 \$ (à déclarer au rapport de dépenses).
- Participation aux assemblées des personnes déléguées : 25 \$ (cadeau-reconnaissance versé en juin).
- Frais de gardiennage : 5 \$/heure

## Réclamations

### 1) Frais de repas

Repas (55 \$/jour) :	Déjeuner 10 \$ (départ avant 6 h 30)	Repas (70 \$/jour) :	Déjeuner 15 \$ (départ avant 6 h 30)
<b>(sur le territoire)</b>	Dîner 20 \$	<b>(à l'extérieur)</b>	Dîner 25 \$
	Souper 25 \$ (retour après 18 h)		Souper 30 \$ (retour après 18 h)

### 2) Frais de transport

- 0,55 \$/kilomètre sur la distance supplémentaire à l'itinéraire habituel.
- Co-voiturage : 0,61 ¢/km.

### 3) Frais de chambre et de stationnement

- Selon le coût réellement encouru avec pièces justificatives.
- Un montant forfaitaire de 60 \$ dans le cas où le membre séjournerait chez un ami ou un parent.

## Personnes déléguées

- Montant versé pour la participation des personnes déléguées : 25 \$ (cadeau-reconnaissance versé en juin)  
Si la personne déléguée représente plus d'une école : 15 \$ de plus par école.

## Membres des comités

- Frais de 20 \$ pour la participation aux comités pour les membres lorsque le comité siège (cadeau reconnaissance à déclarer sur rapport de dépenses).

## Coûts de remplacement

- Affaires syndicales : SELR.
- Comités perfectionnement - CPP - relations de travail - EHDAA : 50 % SELR - 50 % Commission scolaire.

## Représentation

- Frais de 25 \$ pour la participation d'un membre représentant le Syndicat à une réunion ou un comité ayant lieu en dehors des horaires réguliers (cadeau-reconnaissance).